

Calculer les indemnités d'entretien de l'assistante maternelle

[Accéder au Simulateur](#)

Permet de calculer le montant des indemnités d'entretien d'une assistante maternelle



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00